

**MASTER 2^{ème} ANNEE
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

Année universitaire 2023-2024

Mention « Urbanisme et Aménagement »

**Parcours Transitions et Planification :
Paysage, Aménagement et Urbanisme Écologique**

FORMATION INITIALE

Date de dépôt des dossiers de candidature : du 15 avril au 24 mai 2024

Nom **Epouse**

Prénoms

Date de naissance **Lieu** **Département**

Nationalité **n° INE (11 caractères)**/...../...../...../...../...../...../...../...../...../...../.....

Adresse

Code postal **Ville**

Tél. domicile **Tél. portable**

Courriel

Dernier diplôme obtenu ou en cours d'obtention

..... **Année** :/...../.....

Etablissement

Adresse

Code postal **Ville**

CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION

Admissibilité après examen du dossier

Décision de la Commission, le

Favorable Défavorable

Signature du Président de la Commission

Admission après entretien d'orientation

Décision de la Commission, le

Favorable Défavorable

Signature du Président de la Commission

SITUATION UNIVERSITAIRE

Baccalauréat français :

Série Mention Année d'obtention

ou **titre français admis en équivalence** (précisez lequel)

..... Année d'obtention

Diplômes étrangers : Année d'obtention

Indiquez ci-après, pour chaque année suivant le baccalauréat, l'établissement fréquenté, les études suivies, les examens ou concours présentés, les résultats obtenus. Il est de l'intérêt du postulant d'être aussi précis et complet que possible.

Joindre obligatoirement la copie du relevé de notes du premier semestre 2023-2024

Années	Etablissements	Diplômes/Formations	Moyenne/20

Attention : Il est conseillé de candidater en M2 dès la première session (deuxième session en aout) qui assurera l'essentiel du recrutement, même si vous n'avez pas encore vos résultats de M1 ou diplôme équivalent. Dans ce cas, l'admission définitive sera prononcée sous réserve de l'obtention définitive du diplôme

**Avez-vous déposé votre candidature dans d'autres universités ?
Si oui, lesquelles et dans quelles formations**

Avez-vous déposé une autre candidature dans le Master 2 de l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional ?

OUI **NON**

Si OUI , classez alors par ordre de préférence vos deux candidatures :

1^{er} choix :.....
2^{ème} choix :

Renseignements certifiés exacts
Le 2024

Signature

PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE (respecter l'ordre des pièces dans votre envoi)

- Curriculum vitae détaillé avec photo d'identité et adresse mail
- Lettre de motivation. En cas de candidature sur deux parcours (obligatoire pour les étudiants inscrits actuellement en M1 à l'IUAR), une unique lettre de motivation doit argumenter de ces deux choix de parcours. Elle sera jointe aux deux dossiers de candidature (un dossier complet par choix).
Votre lettre de motivation doit permettre à la commission pédagogique d'évaluer en quoi le contenu et les objectifs du parcours mis en choix 1 sont en adéquation avec votre projet professionnel et en quoi les objectifs et le contenu des cours spécifiques du parcours mis en choix 2 sont en cohérence avec ce même projet.
Elle explicitera les connaissances mobilisées en licence et master 1, vos savoir-faire, votre ou vos expériences professionnelles de stage et ses acquis, les points forts et points faibles que vous vous reconnaissez, le ou les types de structures dans lesquelles vous souhaiteriez vous diriger à la sortie du master.
- Titre et résumé (en 10 lignes maximum) de votre mémoire de maîtrise ou master ou de tout travail personnel complémentaire pouvant enrichir votre dossier.
- Portfolio de 30 pages maximum (avec croquis, cartes, dessins, photos ...)
- Photocopies des diplômes obtenus et relevés de notes à partir du baccalauréat.
Pour les diplômes rédigés en langue étrangère, fournir une traduction en français effectuée par un traducteur agréé ou reconnu par un service diplomatique ou consulaire.

Pour les étudiants étrangers hors Europe faisant partie de la liste :

- Afrique du Sud, Azerbaïdjan, Algérie, Arabie Saoudite, Argentine, Bahreïn, Bénin, Bolivie, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Djibouti, Émirats arabes unis, Égypte, Équateur, États-Unis, Ethiopie, Gabon, Géorgie, Ghana, Guinée, Haïti, Hong-Kong, Inde, Indonésie, Iran, Israël, Japon, Jordanie, Kenya, Koweït, Laos, Liban, Madagascar, Malaisie, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Népal, Niger, Nigeria, Pérou, Qatar, République démocratique du Congo, République dominicaine, Royaume-Uni, Russie, Sénégal, Singapour, Taiwan, Tchad, Thaïlande, Togo, Tunisie, Turquie, Ukraine, Vietnam, les candidats qui souhaitent s'inscrire, **doivent impérativement suivre la procédure indiquée sur le site <https://www.campusfrance.org/fr/candidature-procedure-etudes-en-france> et ne peuvent uniquement postuler que pour la 1ère année du Master « Urbanisme et Aménagement ».**

Sans le suivi de cette procédure, aucun dossier ne sera traité.

Pour les autres étudiants étrangers dont le pays où la langue officielle n'est pas le

- Français, la copie de l'attestation et du relevé des notes obtenues au Test de Connaissance du Français (niveau C1 requis).

ORGANISATION DU RECRUTEMENT :

Pour le Master mention « Urbanisme et Aménagement » : admissibilité sur dossier

Les candidats admissibles recevront une convocation par mail pour un entretien d'orientation avec Jury qui aura lieu le lundi 10 juin (Skype ou Zoom).

Les dossiers (pièces constitutives incluses) doivent obligatoirement être adressés en

Un seul fichier PDF ou dans un fichier compressé

au plus tard le 24 mai 2024 à

jean-noel.consales@univ-amu.fr , benoit.romeyer@univ-amu.fr , s.barbotin@univ-amu.fr

Tout dossier reçu après cette date ne sera pas examiné

Date de rentrée le lundi 9 septembre